Mandat de prélèvement SEPA
RUM- Référence Unique de Mandat
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée: - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et contesté - dans et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.
Créancier : Mountain Bikers Foundation Maison du tourisme 14 rue de la République 38 000 Grenoble Paiement récurrent / répétitif Contact (retourner le mandat à) : Mountain Bikers Foundation (adresse postale ci jointe) info@mbf-france.fr
Débiteur (vous) : Nom/ Prénom:
*Coordonnées de votre compte à débiter - IBAN

Note: Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

« Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complète, sont destinées a n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu a l'exercice, par ce demier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 i anvier 1978 relative a l'informatione, aux fichiers et aux libertés. »



